



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02202**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 29 MARS 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Protection de l'environnement

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada offre un leadership national en matière de protection de l'environnement et de santé des Canadiens. Depuis les changements climatiques à la qualité de l'air, en passant par la conservation de notre eau et de nos terres, nous travaillons à assurer une croissance propre pour la population canadienne.

Mise en œuvre d'une stratégie canadienne qui aide les intervenants à prendre des mesures environnementales

Le gouvernement du Canada reconnaît que des programmes complets d'éducation et de formation sont nécessaires pour renforcer le soutien aux politiques environnementales et encourager l'action collective de tous les Canadiens. La Constitution canadienne attribue la responsabilité de l'éducation aux provinces et aux territoires, et c'est pourquoi le Canada n'a pas de politique ou de programme national en matière d'éducation. Cependant, tous les ordres de gouvernement et de nombreuses organisations non gouvernementales ont entrepris une série d'activités pour sensibiliser davantage la population aux changements climatiques et encourager l'action collective.

C'est le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) qui assure la coordination entre les provinces et les territoires. Le Conseil a intégré l'éducation aux fins de développement durable aux principaux

domaines d'activité de l'initiative L'Éducation au Canada – Horizon 2020, le cadre dont s'est doté le Conseil pour améliorer les systèmes d'éducation du Canada, les possibilités d'apprentissage et les résultats généraux en matière d'éducation. Partout au Canada, les changements climatiques sont enseignés dans un éventail de matières et de niveaux, dès la 4^e année. Les programmes d'étude de l'environnement occupent une très grande place dans la majorité des universités canadiennes, dont la plupart offrent un vaste éventail de cours de climatologie et de recherche, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Un nombre croissant d'établissements mettent l'accent sur la composante des sciences sociales des études environnementales, et un grand nombre de ces programmes permettent aux étudiants de se pencher sur les changements climatiques.

À l'échelle fédérale, les activités des programmes de formation sur les changements climatiques peuvent être très diverses et vont de l'amélioration de l'exploitation des parcs de véhicules et des bâtiments aux pratiques exemplaires pour les entreprises (p. ex. rapport social des entreprises, options de neutralité en carbone) à la planification de l'adaptation pour les municipalités. Le gouvernement du Canada offre aux consommateurs et aux entreprises du Canada, par des initiatives de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan, de la formation sur les compétences dont ils ont besoin pour améliorer l'utilisation de l'énergie. Depuis 1997, plus de 30 000 représentants d'organisations industrielles, commerciales et institutionnelles de partout au Canada se sont inscrits aux ateliers Le gros bon \$ens offerts par l'OEE. Ces ateliers fournissent des conseils en matière d'économies d'énergie pour que les entités industrielles et commerciales puissent réduire leurs coûts d'exploitation et de production, améliorer leur compétitivité, réduire les GES, améliorer leur efficacité opérationnelle et créer un meilleur milieu de travail. Dans le secteur des transports, les initiatives de formation de l'Office de l'efficacité énergétique comprennent Écoflotte, Gestion du carburant 101, Conducteur averti et Le bon \$ens au volant, qui donnent tous accès à des programmes de formation qui favorisent l'efficacité énergétique dans les activités de transport.

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada dispose d'une variété de programmes d'action communautaire qui appuient les mesures qui mènent à des collectivités humaines et écologiques saines, durables et florissantes. Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril, le gouvernement du Canada a créé le Programme d'intendance de l'habitat (PIH) pour les espèces en péril. L'objectif général du PIH est de « contribuer au rétablissement des espèces en voie de disparition, menacées et des autres espèces en péril et de prévenir que d'autres espèces deviennent préoccupantes du point de vue de la conservation, en faisant participer les Canadiennes et les Canadiens de toutes les couches de la société à des mesures de conservation bénéfiques aux espèces sauvages ». Le PIH consacre environ 12,2 millions de dollars par année à des projets voués à la conservation et à la protection d'espèces en péril et de leur habitat et à empêcher que d'autres espèces deviennent une préoccupation sur le plan de la conservation.

Le Fonds autochtone pour les espèces en péril (FAEP), créé en 2004-2005, permet de renforcer la capacité des Autochtones de participer activement à l'application de la Loi sur les espèces en péril (LEP). La protection des espèces en péril au Canada est tributaire d'un engagement efficace des peuples et des organismes autochtones. La Loi reconnaît l'importance du rôle des peuples autochtones en matière de conservation des espèces sauvages et exige que le savoir traditionnel autochtone soit pris en compte au moment des évaluations des espèces en péril ainsi que de l'élaboration et de l'application de mesures de protection et de rétablissement. De plus, le FAEP appuie des projets qui contribuent à empêcher de façon proactive que des espèces, autres que les espèces en péril, ne deviennent préoccupantes sur le plan de la conservation. Le FAEP alloue environ 3 millions de dollars par année à des projets sur les terres et les eaux autochtones.

Le Fonds national de conservation des milieux humides (FNCMH) appuie les activités sur le terrain qui visent à restaurer et à améliorer les milieux humides au Canada. Les objectifs du fonds sont les suivants :

- Restaurer les milieux humides dégradés ou perdus qui sont intégrés au sein des paysages exploités et habités pour obtenir un gain net de superficie d'habitat de milieu humide;
- Améliorer les fonctions écologiques des milieux humides dégradés;
- Évaluer scientifiquement et surveiller les fonctions écologiques des milieux humides ainsi que les biens et services qu'ils rendent pour faciliter l'atteinte des objectifs susmentionnés de restauration ou d'amélioration des milieux humides;
- Encourager l'intendance des milieux humides du Canada par le secteur industriel ainsi que l'intendance et l'appréciation des milieux humides par le public canadien.

L'initiative « Rapprocher les Canadiens de la nature », mise en œuvre par le Service canadien de la faune, appuie la sensibilisation des collectivités et des jeunes sur un certain nombre de réserves nationales de faune situées près des zones urbaines (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/reserves-nationales-faune/dix-endroits-parfaits-rapprocher-nature.html>). Cela se fait au moyen d'activités axées sur la nature (comme la géocachette) et d'organismes qui offrent des programmes de conservation, appuyés par des fonds sous forme de contributions. Dans le cadre de cette initiative, les dépenses en immobilisations visent également à améliorer l'accès des jeunes et des collectivités aux sites.

Les événements et les plateformes interactives sont également utilisés pour mobiliser les Canadiens, en particulier les jeunes, au sujet des changements climatiques. Le 23 novembre 2016, Environnement et Changement climatique Canada a tenu le premier Sommet national des jeunes sur les changements climatiques à Ottawa (Ontario). Cette activité a mobilisé une centaine de jeunes (de 17 à 25 ans) de la région de la capitale nationale et a rejoint bien plus de 500 000 jeunes partout au Canada par le biais d'activités en direct. Les jeunes ont acquis des connaissances sur les répercussions des changements climatiques auprès de plusieurs conférenciers de marque et ont travaillé en petits groupes avec des experts pour discuter de ces questions et élaborer des mesures qu'ils peuvent prendre à la maison, à l'école et dans leur collectivité. Les jeunes en ligne ont participé à une discussion en direct avec la ministre de l'Environnement et du Changement climatique et des invités spéciaux. La ministre de l'Environnement et du Changement climatique tiendra un deuxième Sommet des jeunes sur la croissance propre et les changements climatiques au printemps 2018. L'objectif du Sommet des jeunes est d'inviter des jeunes autochtones et non autochtones à participer à une discussion sur la croissance propre et les changements climatiques axée sur l'adaptation, en sensibilisant et en éduquant ces jeunes, et en créant un mouvement les incitant à agir au sein de leurs collectivités. Le 31 août 2017, Environnement et Changement climatique Canada a publié Climat jeunes, un site Web interactif à l'intention des enfants et des adolescents (de 8 à 15 ans) pour discuter des changements climatiques. Ce site Web national sensibilise directement les jeunes, et indirectement les parents, les grands-parents et les tuteurs, aux changements climatiques. Le site Web fournit des renseignements sur la science des changements climatiques et encourage les jeunes à faire partie de la solution en apportant des changements au sein de leur propre famille, dans les écoles et les collectivités, pour réduire leur empreinte carbone et favoriser un avenir durable et propre.

Les organisations non gouvernementales jouent un rôle essentiel en informant les Canadiens, en élaborant des campagnes d'information et de sensibilisation du public et en motivant les citoyens à

lutter contre les changements climatiques. Une grande variété d'organisations non gouvernementales canadiennes administre des programmes sur les changements climatiques qui s'échelonnent sur un spectre d'activités de recherche et d'analyse, d'information et de sensibilisation, de défense d'intérêts publics et de campagnes en ligne et dans les médias sociaux. Les buts d'un grand nombre de ces organisations consistent à informer les Canadiens sur les changements climatiques et sur leurs conséquences possibles, à promouvoir le débat sur les politiques publiques et à stimuler les mesures collectives en matière de changements climatiques. L'Institut pour l'IntelliProspérité, qui est un réseau national d'études et de recherches et un laboratoire d'idées stratégiques, travaille en collaboration avec des partenaires publics et privés pour faire avancer des politiques et des solutions de marché concrètes favorisant une économie plus forte et plus propre. Une des initiatives clés de l'Institut, l'Initiative pour l'IntelliProspérité, a été lancée en 2016 par des chefs d'entreprises canadiens et des leaders de centres d'études, de syndicats, des peuples autochtones, des jeunes et des organismes non gouvernementaux afin de faciliter la transition du Canada vers une économie verte. Le Pembina Institute, un centre d'études et de recherches national et sans but lucratif qui se consacre à la conception de solutions énergétiques durables dans ses activités de recherche, d'information, d'expertise-conseil et de défense des intérêts, est un autre exemple. L'institut réalise des travaux de recherche et fournit aux divers ordres de gouvernement, aux entreprises et à d'autres organisations des analyses stratégiques et techniques.

De plus, le Canada compte plusieurs organisations, dont des groupes de jeunes environnementalistes, des organisations non gouvernementales et des organismes gouvernementaux, qui se consacrent à l'éducation environnementale. Ces organismes se spécialisent dans l'offre de perfectionnement professionnel et de formation, de ressources éducatives et de l'expertise pour soutenir les éducateurs, à la fois au sein du système scolaire officiel et d'autres organismes éducatifs. Il existe plusieurs portails par lesquels les enseignants peuvent accéder facilement à diverses ressources et adapter leurs activités d'enseignement aux résultats exigés par les programmes d'études.

L'air frais, l'eau potable propre et des aliments sains en tant que droits de la personne

Le gouvernement du Canada reconnaît que l'intendance environnementale est essentielle pour assurer le bien-être et la prospérité des Canadiens et croit que le fait de s'assurer que la population canadienne profite d'un environnement sain constitue une responsabilité que partagent tous les Canadiens, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales, le secteur privé, la société civile et les peuples autochtones.

Les lois fédérales existantes, notamment la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (LCPE), la *Loi sur les pêches* et la *Loi sur les espèces en péril*, instaurent un cadre solide visant la protection de l'environnement. En outre, certaines de ces lois établissent déjà des droits procéduraux en matière de protection de l'environnement et incluent des principes environnementaux. Par exemple, la LCPE offre un certain nombre de possibilités de participation du public (p. ex. le droit de la population de commenter toute mesure, tout décret et tout règlement proposés dans le cadre de la Loi) et exige une transparence dans la prise de décisions. La LCPE est aussi guidée par les principes suivants : développement durable, principe de précaution, prévention de la pollution, principe du pollueur-payeur, équité entre les générations et fédéralisme coopératif. Toutefois, les implications liées à la codification d'un droit humain lié à l'environnement vont bien au-delà de ces droits procéduraux et la codification d'un tel droit serait une première dans les lois fédérales.

Le gouvernement du Canada démontre l'importance qu'il accorde à l'accès à de l'air frais, à de l'eau potable propre et à des aliments sains pour les Canadiens, maintenant et à l'avenir, grâce à une

multitude d'initiatives et d'engagements. Par exemple, le gouvernement reconnaît qu'une mauvaise qualité de l'air peut avoir des répercussions importantes sur la santé humaine, l'environnement et l'économie, et il s'est engagé à faire preuve de leadership pour améliorer la qualité de l'air. À cette fin, le Budget de 2017 prévoyait 201 millions de dollars sur quatre ans pour lutter contre la pollution atmosphérique au Canada, y compris le soutien à la mise en œuvre du Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA). Le SGQA est une approche globale visant à réduire la pollution atmosphérique au Canada, et il émane d'une collaboration sans précédent des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des intervenants.

Le gouvernement du Canada reconnaît également que l'eau douce est une ressource précieuse qui mérite d'être protégée et gérée avec soin, et il investit d'importantes ressources pour appuyer les projets d'infrastructure visant à protéger l'eau douce du Canada. Ces investissements comprennent un Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées pour améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, et un soutien pour l'accès à de l'eau potable propre et salubre dans les réserves.

Le Budget de 2018 propose par ailleurs de fournir, à même les ressources ministérielles existantes, jusqu'à 59,8 millions de dollars sur 13 ans à compter de 2018-2019, pour des programmes à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ces objectifs comprennent l'accès à de l'eau potable et l'assainissement pour tous, les mesures en faveur du climat, l'élimination de la faim et la promotion d'une bonne santé et du bien-être.

Le gouvernement du Canada reconnaît la nécessité d'agir à tous les échelons et collabore avec ses partenaires pour encourager la promotion de l'éducation et de la sensibilisation en matière d'environnement et de durabilité. Depuis les changements climatiques jusqu'à la qualité de l'air, en passant par la conservation de l'eau et des terres, le gouvernement du Canada travaille à assurer une croissance propre au profit de la population canadienne.